

Séance du 28 février 2012

L'an deux mil douze, le vingt huit février à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie de Gizeux, sous la présidence de M. Thierry BEAUPIED, Maire.

Présents : Patrick NEVOIT - Joël PERROUX - Géraud de LAFFON - Marylène LOISEAUX - Patrick ROBINEAU - Odette RENOUX - Jean-Pierre DEVERS - Jacques BRUIERE - Mireille BEAUPIED.

Absente, excusée : Katia BEAUFILS

Le compte-rendu de la séance précédente est lu et approuvé.

Subventions 2012 :

Le Conseil Municipal vote les subventions qui seront attribuées pour l'exercice 2012 :

- Amicale des Pompiers du Changeon	300 €
- Amicale des secrétaires de Mairie du Bourgueillois	70 €
- Association culturelle de Bourgueil	50 €
- Collèges de Bourgueil (séjours linguistiques ou culturels)	30 € par élève de Gizeux
- Comice Agricole arrondissement de Chinon	50 €
- Comité des Fêtes de Gizeux	2 400 €
- Coopérative scolaire école Emile Thierry	550 €
- Echo du Changeon (musique)	800 €
- Echo du Changeon (chorale)	300 €
- Association des Maires du Bourgueillois	40 €
- Prévention routière	30 €
- S.P.A.	30 €
- Lycées - CFA	30 € par élève de Gizeux
- ASSAD Bourgueil	250 €
- Gym à Gizeux	400 €
- Association Protection des animaux « le loup blanc »	100 €
- Cinéma de l'Abbaye Bourgueil	500 €

(participation de principe - sera versée selon avancement et financement du projet)

Aménagement de sécurité - voirie / demande de subvention au titre des amendes de police :

Le Conseil Municipal, considérant la nécessité de ralentir la vitesse des véhicules aux entrées du village (rue des écoles sur la RDF 749 et rue de la Croix Rouge sur la RD 15) décide de faire installer des plateaux ralentisseurs.

- le montant des travaux est estimé à 15 000 HT
- le Conseil Municipal décide que ces travaux seront réalisés en 2012 et que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2012.
- il décide de demander pour ces aménagements de sécurité, une subvention au titre des amendes de police.

Logement communal - 34 rue des écoles - location à titre précaire :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de louer le logement communal situé 34 rue des écoles à Mme Katia BEAUFILS à titre précaire à compter du 1^{er} mars 2012.

Cette location est consentie moyennant le loyer mensuel de 300 €.

Un contrat de location à titre précaire sera signé avec l'intéressée.

M. le Maire est chargé de signer ce contrat ainsi que tous documents nécessaires à cette location.

Création d'un poste d'agent d'entretien remplaçant :

Le Conseil Municipal décide de créer à compter du 1^{er} mars 2012 un emploi d'agent d'entretien remplaçant à temps non complet pour assurer les remplacements de l'agent titulaire lors de ses congés annuels ou de maladie.

Il est informé de la nomination à ce poste de Mme Murielle OSSANT épouse PINSON, domiciliée 28 rue de la Croix Rouge à Gizeux.

Un contrat à durée déterminée de type article 3 alinéa 4 sera signé avec l'intéressée.

Groupement de commandes - travaux de voirie 2012 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'adhérer au groupement de commandes mis en place par la Communauté de Communes pour les travaux de voirie de l'année 2012.

La commande publique, sous forme d'un appel d'offres commun sera découpée en lots géographiques par entité communale.

Les services de la Communauté de Communes auront la charge d'élaborer le dossier de consultation, de mener cette consultation et d'assurer la coordination du groupement.

Les frais de publicité et d'impression seront répartis entre les communes adhérentes au groupement de commandes.

Le Conseil Municipal :

- valide les modalités d'organisation du groupement de commandes.
- autorise le Maire à signer la convention du groupement de commandes ainsi que les pièces du marché qui en découleront.
- s'engage à régler les frais prévus ci-dessus.
- décide d'inscrire les crédits nécessaires au budget 2012.
- désigne Patrick NEVOIT, titulaire et Thierry BEAUPIED, suppléant, pour représenter la Commune au sein de la commission d'appel d'offres intercommunale qui attribuera les marchés.

Questions diverses :

Le Conseil Municipal :

- est informé du projet de fusion du Centre de Secours du Changeon avec me Centre de Secours d'Avrillé les Ponceaux, proposé par le S.D.I.S.
- est informé de la fermeture définitive du dépôt des Fortineries à compter du 15 mars 2012 et de la mise en place chaque 1^{er} et 3^{ème} samedi de chaque mois d'un caisson au local technique. Une information précise sera faite auprès de la population à l'aide d'affiches et de la Gazette trimestrielle.

SIGNATURES